12/14 – 3 mai 2012

Accueil de Léa Fabre, en service civique pour 6 mois, chargée de l'appui au Groupe Qualité de Ville, par la réalisation d'un document d'information sur les PLU, les formes urbaines.

TI. Actualités

- Le 11 mai, 18h30, réunion du Groupe Déplacements à Meylan
- Le 14 mai, 17h, réunion de la commission Démocratie Locale et participation
- Le mercredi 16 mai (changement de date à prévoir): restitution ZAPA à la Métro.
- Le 29 mai, prochain Atelier Métrocitoyen sur la thématique de l'eau. Deux ateliers de préparation sont prévus les 24 avril et 15 mai.

T2 – Dossier en cours

- ***SCoT : démarrage de l'enquête publique***

  Quelle stratégie LAHGGLO doit-elle adopter vis-à-vis de l'EP menée autour du projet SCoT de la RUG ?
  - Un avis général (alors que UQ seront plus incisives sur certains axes), sur la base d'une approche thématique (densification, déplacements…), en aller-retour avec les associations. Validation en CA en juin
  - Informer les associations de quartier des dates dans leur commune
  - Inciter à participer (même positif) à tous niveaux : association et individuelle
  - **Réunion de travail le mardi 15 mai à 10h, avant le 12/14**

T3 – Dossier en cours : Projet Esplanade Grenoble

1/extraits site de la Ville de Grenoble

- ***Les chiffres du projet***
  - Surface : 29 ha
  - Lancement des réflexions : 2009
  - Dates de réalisation : 2014 à 2025
  - Pilotage du projet : Services de la Ville de Grenoble : Direction de l'Urbanisme
  - Architecte : Christian De Portzamparc
  - Financeurs : Ville de Grenoble
  - Coûts / Financement : En cours de définition

- ***Les objectifs***
  - **Plus de vie et de vert** : Reconquérir les berges de l'Isère, Créer un grand parc urbain dédié aux loisirs et à la détente, Favoriser l'habitat et renforcer le cadre de vie, Concrétiser des objectifs de développement durable ambitieux
  - **Plus de mobilité apaisée** : Faire sortir le quartier de son environnement autoroutier, Accompagner l'arrivée de la ligne de Tram E, Réorganiser le stationnement pour encourager l'écomobilité
  - **Plus de centre-ville** : Poursuivre l'extension du centre-ville vers le quartier de l'Esplanade et en le reliant aux autres secteurs de la ville en particulier les quais de l'Isère.

- ***Acteurs de la Ville de Grenoble***
    - Direction de l'Urbanisme : Laurent Gaillard (Directeur) et Paul Durand (chef du service Prospective Urbaine
    - Elus : Geneviève Fioraso, Pascal Garcia, Christine Crifo et Philippe de Longevialle (Adjoint délégué à l'Urbanisme)

- ***Le programme***
    - Le logement et l'habitat
        - Créer 1.200 logements nouveaux sur 10 ans dont 30% de logements sociaux, 10% accession sociale, Résidences de services pour étudiants et personnes âgées
        - Rénover les logements existants : Intégration de la Campagne Isolation 2010-2014, Mise en place d'une campagne de ravalement, Valorisation du patrimoine, Traitement de l'insalubrité
    - Les équipements
        - Répondre aux besoins de proximité
          - pour les nouveaux habitants : école, équipement petite enfance, ...
          - pour le centre ville : équipement multi-activités intégrant le boulodrome
        - Renforcer le rayonnement de ce quartier à l'échelle de la ville et de l'agglomération en créant un parc attractif et animé
    - Les activités et commerces
        - Conforter une polarité de quartier : relocaliser des commerces existants, créer de nouveaux commerces de proximité
        - Promouvoir des commerces facteur d'attractivité et d'animation :
          - ex : des Bar-restaurant en bord d'Isère,
          - ex : pôle de commerces spécialisés dans le loisir.
        - Prévoir des activités tertiaires dans les rez-de-chaussée des immeubles
    - Le stationnement
        - Supprimer le stationnement sur la grande Esplanade
        - Réaménager des places de stationnement intégrées à un aménagement d'espaces publics de qualité
        - Maintenir un parking relais
        - Optimiser l'utilisation des parkings par la mise en place de l'offre globale de mobilité de l'Ecocité grenobloise
        - Favoriser l'auto-partage
        - Equiper les parkings de bornes pour le rechargement des voitures électriques

- ***Suite à la concertation***

  Modification du plan de masse initial tel que présenté au public lors de l'exposition et des réunions. Les principales évolutions concernent le centre de l'Esplanade, la petite Esplanade et l'immeuble de grande hauteur :
    - L'îlot situé au centre de la grande Esplanade connait un abaissement de la hauteur des immeubles et une augmentation du recul des constructions nouvelles vis-à-vis des copropriétés existantes.

- La petite Esplanade, qui dans le plan de composition initial était redécoupée par un nouveau tracé de la partie nord du Boulevard de l'Esplanade, a été finalement conservée dans son état et le couronnement d'arbres préservé.
- La tour signal à été légèrement déplacée pour s'insérer au cœur de la petite Esplanade, s'inscrire à l'intérieur du couvert végétal et ainsi se mettre davantage à distance des copropriétés situées le long de l'ancienne route de Lyon et de la Casamaure.

- ***Calendrier de la procédure***
  - 23 janvier 2012 : délibération bilan de la concertation ; délibération de création de la ZAC
  - 2012 : enquête publique du PLU ; délibération d'approbation de la révision simplifiée du PLU
  - Mi 2012 : délibération approuvant le dossier de réalisation de ZAC

- ***Calendrier opérationnel***
  - 2012 : mise au point du projet et étude des premiers permis de construire
  - 2013 : début des travaux de construction
  - 2015 : premières livraisons

2/documents en ligne

- *Vue panoramique depuis la Bastille*
- *Vue panoramique depuis la presqu'île*
- *Photo tour*

3/Echanges

- Lien fort entre le projet de ZAC et le projet de tram Ligne E.
- Conservation des arbres remarquables autour de l'Esplanade : place de la nature en ville très appréciée par les habitants.
- Concernant le zonage-PLU et son évolution, peu de remarques de la part des habitants lors des réunions publiques.
- Remarques des habitants
  - Forte contestation de la densité du projet et des hauteurs des immeubles à livrer. La Ville de Grenoble s'appuierait sur une demande des habitants pour justifier la construction en hauteur. Or la maquette de présentation du projet du Cabinet De Portzamparc contenait déjà les Immeubles de Grande Hauteur (IGH) que l'on connait, sans consultation préalable des habitants.
  - Perte de vue sur le Vercors par les habitants des coteaux.
  - Interrogation sur le report du flux routier vers la Presqu'île.
  - Sécurisation du parc
  - La programmation des équipements
- *2010 octobre - Avis des habitants et usagers de l'Esplanade - Grenoble*